

Dimanche 1er juillet

Jean 8/3-11

Thomas Wild
Strasbourg

Lectures associées : Genèse 50/15-21, Romains 14/10-13, Luc 6/36-42.

Ce texte et les autres lectures bibliques du jour

Le premier texte A. T. proposé à la lecture raconte la conclusion du « roman » de Joseph et de ses frères, une saga familiale pleine de bruits et de fureur, de jalousies et de règlements de compte. Cela se termine par le pardon de Joseph, qui donne un sens à l'ensemble de l'histoire, et propose dès ces temps lointains une pédagogie de gestion de la violence. Par rapport à la vengeance aveugle ou la vengeance graduée (œil pour œil...), confier la correction des injustices à Dieu est un progrès certain... et exigeant pour la victime. Joseph a cette grandeur !

Dans l'extrait de l'épître aux romains, Paul est au centre de notre thématique : personne ne peut prétendre être parfaitement pur, l'Eglise est une communauté de pécheurs, et chacun est invité à renoncer à juger les autres...

L'Evangile, avec la fameuse parole sur la paille et la poutre en conclusion, expression entrée dans le langage courant, reste dans le même *cantus firmus*.

Femmes adultères et lapidation : des repères culturels

Alfred de Vigny a repris le thème de la femme adultère dans un poème, où il décrit avec force détails les sentiments de culpabilité de la femme, et lui fait prendre conscience de la gravité de son acte lorsque son fils vient quémander le baiser matinal... Il fait de la femme adultère une descendante de la femme de Loth, et subodore que l'amant criminel a déjà été lapidé. Il ne manque vraiment pas d'imagination ! (relire le texte dans :

http://poesie.webnet.fr/cgi-bin/print.pl?id_poeme=19&auteur=vigny&pays=France). Il occulte par contre totalement la fin du passage, celle du dialogue entre Jésus et cette femme.

Georges Brassens lui aussi fait allusion à ce passage dans une chanson d'une ironie totale : « à l'ombre des maris » (<http://www.paroles.net/chansons/10142.htm>) prenant le contre-pied par rapport à tout sentiment de culpabilité... La joyeuse anarchie (théorique) de ce poète dénigre avec un humour mordant la fidélité... La littérature française a bien évolué depuis Alfred de Vigny !

Un site catholique belge (port St-Nicolas) propose une lecture du texte inventive mais plausible d'après le texte biblique : le mari de la pécheresse était vieux, c'était un mariage forcé, d'ailleurs, toute l'histoire est une mise en scène pour mettre Jésus dans l'embarras : la femme au départ participe à la mise en scène, mais finit par découvrir qu'elle a effectivement péché ! <http://www.portstnicolas.org/spip.php?article733>)

Beaucoup moins drôle : la lapidation des femmes au Soudan, au Nigéria, sous des régimes s'inspirant de la Charia islamique... mais à ce sujet, j'ai trouvé un site qui dénonce violemment les amalgames et tente de prouver avec des arguments coraniques que la lapidation des « fornicateurs » n'est pas voulue par le Coran : la punition prévue est de 100 coups de fouet ! On est certes loin du pardon, mais on est aussi loin de la peine de mort !

<http://www.la-route-de-lislam.com/imposturelapidation/imposturedelalapidation.htm>

Analyse du texte

Plusieurs manuscrits anciens ignorent cet épisode, d'autres le placent à un autre endroit de l'Evangile selon Jean, d'autres enfin le placent après Luc 21/38, les pères de l'Eglise l'ignorent : on peut en conclure qu'il ne faisait pas initialement partie de l'Evangile selon Jean. Probablement s'agissait-il d'une tradition orale indépendante, qui a été intégrée après coup. La question à l'origine probablement de cette histoire dans l'Evangile est celle de la discipline de l'Eglise par rapport à l'adultère : est-il pardonnable ou non ?

Trois parties se dessinent clairement :

- 3-6a : l'entrée en matière, la description du cadre, la question à Jésus

- 6b-9a : la réponse de Jésus et la réaction des accusateurs
- 9b-11 : le dialogue entre Jésus et la femme adultère

3 *Les scribes et les Pharisiens amenèrent alors une femme qu'on avait surprise en adultère et ils la placèrent au milieu du groupe.*

4 *« Maître, lui dirent-ils, cette femme a été prise en flagrant délit d'adultère.*

5 *Dans la Loi, Moïse nous a prescrit de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu ? »*

6 *Ils parlaient ainsi dans l'intention de lui tendre un piège, pour avoir de quoi l'accuser.*

Il est peu probable qu'à l'époque de Jésus, cette lapidation se pratiquait encore. Qui d'ailleurs pouvait prononcer une telle sentence ? Les tribunaux religieux n'avaient pas droit de vie et de mort sur les gens ! Il pouvait à la limite s'agir d'une justice privée, de type lynchage. Mais voilà qu'il s'agit d'une méthode pour piéger Jésus. Il semble que l'on veuille mettre à l'épreuve le pacifisme de Jésus. S'il répond oui, il est complice d'un meurtre, s'il répond non, il sera aisé de l'accuser de permissivité.

Tout est faux dans cette accusation : il y a distorsion entre le motif invoqué et le motif réel, de plus, par définition, la femme n'est pas seule coupable. Il n'est pas juste qu'elle soit la seule accusée !

Mais Jésus, se baissant, se mit à tracer du doigt des traits sur le sol.

7 *Comme ils continuaient à lui poser des questions, Jésus se redressa et leur dit : « Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre. »*

8 *Et s'inclinant à nouveau, il se remit à tracer des traits sur le sol.*

9 *Après avoir entendu ces paroles, ils se retirèrent l'un après l'autre, à commencer par les plus âgés, et Jésus resta seul.*

On imagine sans peine l'agitation de la foule, l'excitation des accusateurs, que le texte suggère plus qu'il ne décrit. Par contraste, Jésus est d'un calme olympien. Il ne se laisse pas happer par l'hystérie collective ! Il se met à dessiner par terre ! Et refuse d'entrer dans leur jeu. D'ailleurs, lorsqu'il finit par parler, il ne donne pas le commentaire de principe qu'attendent de lui les accusateurs de la femme ! Il ne nie pas non plus la loi de Moïse. Il se pose comme une autorité, et prend tout le monde de court : il dit comment il faut procéder à l'exécution ! C'est du moins ainsi que, sur le plan formel, retentit son injonction. Puis Jésus se détourne de nouveau de ses interlocuteurs, semblant se désintéresser d'eux. A eux maintenant d'agir (ou pas) !

La phrase de Jésus et l'attitude qu'il adopte ensuite sont d'une redoutable efficacité pour mettre chacun devant ses responsabilités : car s'il est facile de suivre le mouvement, d'agir en mimétisme, de lancer une pierre quand les autres en lancent aussi, il est très difficile d'être le premier à se conduire de cette manière violente.

Et c'est ce que sa phrase souligne : du coup, personne ne veut être ce premier, premier à se prétendre sans péché, premier à avoir le droit d'enclencher la mécanique infernale de cette exécution anonyme et barbare.

Non sans ironie, et avec justesse, le récit note que ce sont les plus âgés qui s'en vont les premiers. Leur expérience leur a appris que personne n'est innocent... Si le récit s'arrêtait là, Jésus donnerait une leçon d'humilité, et le message serait que chaque être humain est pécheur, état qu'il faut considérer avec indulgence. Ne risque-t-on pas du coup de relativiser tout péché et se priver de tout repère moral ? La dernière partie du texte répond à cette objection.

Comme la femme était toujours là, au milieu du cercle,

10 *Jésus se redressa et lui dit : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? »*

11 *Elle répondit : « Personne, Seigneur », et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas : va, et désormais ne pêche plus. »*

Dorénavant, Jésus est seul avec cette femme. Un court dialogue conclut l'épisode : Jésus pose une question de pure rhétorique. « Tiens, il n'y a plus personne ? Personne ne t'a condamnée ? ». La femme, soulagée, dit l'évidence. Et Jésus reste dans la posture de la toute-puissance : le lecteur sait que s'il y a une personne qui pourrait lancer la première pierre, s'il y a une personne qui n'a pas péché, c'est justement Jésus. Il offre son pardon, et c'est bien plus que le retrait sans gloire des accusateurs. Un pardon assorti d'une recommandation : « va, et désormais ne pêche plus ! ». C'est ainsi que la validité de la loi et la force de la grâce se renforcent mutuellement, sous le regard aimant du Christ.

Remarques pour la prédication

Première proposition

Nous voilà dans un autre monde ! Quelle horreur, cette justice par lapidation ! Des vidéos circulent sur le net, qui en montrent l'horrible réalité. Cette justice – si on peut encore utiliser ce mot – a un caractère « primitif » qui nous est insupportable. Notre société n'est-elle sur ce plan là pas bien plus avancée, tolérante ? Au moment où la fondatrice (au parcours personnel et politique fort estimable) de « ni putes, ni soumises » entre au gouvernement français, nous pouvons (trop) facilement nous situer dans le bien-pensant actuel, nous situant du côté de la civilisation et contre la barbarie de ceux qui veulent réduire les femmes dans un esclavage d'un autre temps.

Mais la question soulevée par notre texte va bien plus loin : comment l'Église (et donc le chrétien) doit-elle réagir vis-à-vis du péché et vis-à-vis du pécheur ? Il faut condamner le péché et aimer les pécheur, voilà la réponse classique. Creusons un peu plus : un pasteur a demandé à des confirmands d'illustrer en

paroles une peinture illustrant ce texte. Ceux-ci ont mis les mots suivants dans la bouche de la foule : « tu vas payer ! enfin je peux me venger de toi, et de toutes les femmes qui m'ont fait souffrir ! Et personne ne saura que c'est moi ! » « qu'est-ce-que tu t'es permis ! t'as pas honte ? tu mérites la mort ! » etc... La couche de la civilisation est mince, les réflexes de vengeance ne sont jamais loin ! Et il est vrai que dans l'anonymat des foules, cela dérape facilement !

Mais pour Jésus, il n'y a pas de foule indistincte. Il y a des femmes et des hommes. Et il interpelle, individuellement, par une simple question, ou plutôt : par un ordre. Et l'élan néfaste est ainsi brisé ! Qui peut dire qu'il est sans péché ? Personne ! Les plus âgés se retirent en premier, non qu'ils en aient commis beaucoup plus que les jeunes, mais l'expérience leur a appris que personne n'est parfait. Si une seule personne au monde pouvait légitimement condamner la pécheresse, ce serait lui !

Ce qu'a fait la femme ne devient pas pour autant banal, permis, et devrait être toléré. Elle a rompu un engagement, peut-être, probablement pour des raisons compréhensibles. Surtout si nous considérons les mœurs de ce temps. En fait, nous n'en savons rien. N'empêche, rompre une alliance conjugale est toujours un acte grave, partout, toujours. Et quoi qu'en dise le monde aujourd'hui, commettre l'adultère, c'est une telle mise en question de l'alliance conjugale ! Même à la Mairie, il est rappelé aux personnes qui se marient que d'après le code civil, elles se doivent assistance mutuelle et fidélité !

Mais voilà, Jésus ne condamne pas cette femme. Au contraire. Il lui permet de repartir, pardonnée, avec la recommandation de ne plus pécher. C'est ainsi qu'elle revient à la vie.

Une seconde proposition

Narrer le texte en le faisant vivre et vibrer... mais attention à ne pas se laisser emporter par son imagination (comme A de Vigny ou Port-St-Nicolas) : l'auditeur risque de ne plus faire la distinction entre l'histoire biblique et les commentaires.